

Le Mot du Maire



Depuis 7 mois avec l'épidémie de Coronavirus, nous vivons des moments compliqués et malheureusement nous ne voyons pas le bout du tunnel.

La fin de la période de confinement a vu décroître le nombre de personnes hospitalisées au grand soulagement de tous. Chacun a pratiquement repris ses activités normalement, tout en s'habituant à vivre différemment.

Cependant, l'été et les mouvements de population estivaux n'ont fait que faire repartir à la hausse la courbe du nombre de personnes testées positives.

Malgré certaines interdictions, le respect des gestes barrières, le port du masque obligatoire dans les bâtiments recevant du public, le virus continue sa progression avec peut-être moins de vigueur, mais il est toujours présent.

Les conséquences d'une telle pandémie, qu'elles soient sociologiques, économiques ou financières s'observent tant au niveau national qu'au niveau mondial.

A cet effet, l'état Français a mis en œuvre une action appelée « Plan de relance » pour permettre aux entreprises de passer ce cap difficile et essayer de booster l'économie.

L'état a aussi proposé pour cette fin d'année aux collectivités territoriales une enveloppe supplémentaire de dotations avec des niveaux d'aides conséquents pour des projets d'investissement dans le but de donner du travail à nos entreprises locales.

Le conseil départemental intervient aussi avec l'opération « 1 000 chantiers en Deux-Sèvres ». Le principe est de participer à hauteur de 50 % du total des travaux plafonnés à 5 000 € par dossier. Le Conseil Municipal a donc décidé de saisir ces opportunités de financement pour réaliser des travaux en attente dans nos bâtiments communaux comme par exemple le système de chauffage du logement au-dessus de la Poste. Ce lieu est occupé depuis peu par l'école de musique qui avait besoin d'espace compte tenu de l'augmentation du nombre d'élèves.

Comme vous l'avez constaté, peu de manifestations ont eu lieu cet été.

Après un décalage de date, nous avons pu organiser le 22 Août « Les soirées du patrimoine de Gâtine » sur la place des Cloîtres avec une bonne participation.

L'impression ressentie était que chacun avait envie de sortir et de se retrouver entre amis pour partager un moment convivial.

A la fin du mois d'octobre, notre grand événement annuel aura bien lieu. Après les interrogations des organisateurs et les questionnements des bénévoles, le conseil d'administration, dans un vote très démocratique à bulletin secret, s'est prononcé favorablement pour la tenue de la 36^{ème} édition du FIFO.

Pour ce faire, la situation sanitaire oblige, une réorganisation et une réglementation stricte s'imposent pour obtenir l'aval de la préfecture.

Par arrêté municipal, le port du masque restera obligatoire de jour comme de nuit, du lundi 26 octobre au lundi 2 novembre pour tout déplacement à pied dans le bourg de Ménigoute et dans tous les bâtiments publics et commerces.

Pour pallier à l'obligation de distanciation physique, le nombre de séances de projection sera dupliqué dans la salle omnisports (6 par jour) et d'autres auront lieu en parallèle dans la salle de cinéma de Vasles et au cinéma le Foyer et au Palais des congrès de Parthenay.

Le risque de l'organisation d'une telle manifestation avec la venue de festivaliers de la France entière est à prendre très au sérieux et nous devons tout mettre en œuvre pour que l'image de notre beau festival reste intacte.

Alors respectez les gestes barrières, responsabilisez-vous pour que tout se passe pour le mieux.

Bon automne et bon festival à toutes et à tous.

Le Maire,
Didier GAILLARD

Pleins feux sur :

36 ^{ème} FIFO	2
Annuaire des associations	3
Port du masque	4
Annonce football	4
Propreté des espaces publics	4
Bulletin municipal 2021	4
Le Carré Gourmand de Maryline	4
Agenda	4





36e édition du FIFO de Ménigoute

Questions à Dominique Brouard, fondateur du Festival de Ménigoute :

« Le festival aura lieu au prix d'un protocole sanitaire rigoureux »

Oui, le Festival de Ménigoute aura bien lieu ! Et nous comptons plus que jamais sur votre présence. Les contraintes imposées par la Covid ont été l'occasion de faire bouger les lignes, en étroite collaboration avec les services de l'État. Le point avec Dominique Brouard, président de l'association Mainate, qui organise le festival.

Un mois avant le début du festival, dans quel état d'esprit êtes-vous ?

Cette année la plupart des événements proches de celui que nous mettons en œuvre ont été annulés. Bon nombre d'exposants, d'associations, conférenciers, professionnels de la production de documentaires dédiés à la nature, nous interpellent avec l'espoir de se retrouver à Ménigoute. Il s'agit d'un temps de rencontres duquel découlent de nombreuses initiatives. Dans cette période où l'anxiété se propage, nous pensons que tenir le festival de Ménigoute, bien sûr avec raison, sera un facteur de motivation pour l'ensemble du public et des nombreux intervenants. Il ne faut pas céder au découragement !

Ne craignez-vous pas une désaffection liée au risque sanitaire ?

S'agissant des inquiétudes sanitaires, nous voulons, sans pour autant en accepter la fatalité, démontrer qu'avec responsabilité et discipline collective, l'activité peut se poursuivre. C'est aussi le point de vue de Madame la sous-Préfète que Didier Gaillard et moi avons rencontrée. Avec les recommandations des services de l'État et la coopération de la municipalité, nous élaborons un protocole sanitaire rigoureux.

La commune va prendre un arrêté imposant le port du masque du 26 octobre au 2 novembre. Nous aménageons les lieux d'accueil avec des protections adéquates et nous renforçons l'équipe de sécurité de manière à ce que les règles soient respectées. Eu égard aux énergies déployées, nous avons besoin d'un public, mais d'un public discipliné.

Comment vont se dérouler les projections ?

Nous avons d'ores et déjà pris des dispositions spécifiques. L'accueil sera réduit dans la grande salle et il n'y aura pas de bar. Nous prévoyons donc des séances plus courtes, donc moins chères à l'achat à l'unité. Il y en aura six par jour de 8 h 30 à 23 h 30, et un tiers des films passera deux fois. Cela permet à tout le monde de les voir, dans la mesure où les services des repas seront plus étendus, avec moins de tables disponibles. La formule du pass reste inchangée. En revanche, la nouveauté, c'est que nous décentraliserons des séances de projections et des conférences dans trois salles supplémentaires : une salle de cinéma à Vasles, le cinéma Le Foyer et le Palais des congrès à Parthenay. Cette organisation implique un renforcement important en techniciens, en général du personnel intermittent du spectacle. Mais tous les films seront bien projetés à Ménigoute !

Quid du forum et des activités ?

Il y a autant d'exposants que d'habitude, à une ou deux exceptions près. Grâce à un effort partagé avec notre prestataire, nous disposerons d'un chapiteau plus vaste afin d'améliorer la circulation en respectant la distanciation. Les dispositifs d'accès seront sécurisés avec du gel à l'entrée et à la sortie, un cheminement imposé. La buvette sera maintenue, mais il faudra consommer assis autour d'une table. En revanche, le bal est annulé. Quant aux sorties nature, elles sont maintenues sous réserve d'un nombre suffisant de participants.

Nous allons d'ici à début octobre organiser plus en détail chacune des activités. Une petite « équipe Covid » analyse point par point les problèmes potentiels que nous devons résoudre. Il faut se donner les moyens de vivre avec cette difficulté.

Propos recueillis par Catherine Levesque-Lecointre.

Annuaire des associations

Suite à cette nouvelle rentrée scolaire, nous vous listons les différentes associations présentes sur le secteur. Pour celles et ceux qui souhaitent les rejoindre, n'hésitez pas à les contacter.

ADMR

9 Route de Vautebis
79420 VAUSSEROUX
05 49 69 11 02

Aînés Ruraux

Présidente : Rolande BOURDIN

Amicale des Donneurs de Sang

Présidente : Marthe ROY
05 49 69 93 80
roy.marthe@orange.fr

Amicale des Sapeurs-Pompiers

Présidente : Emmanuelle SABOURAULT
06 89 63 27 96
emmanuelle.sabourault@orange.fr

UNC Anciens Combattants

Président : Laurent GENTILLEAU
06 82 89 89 13
gentilleaulaurent@gmail.com

Badminton club vasléen

Président : Joël Tharsis
06 17 97 30 21
tharsishenri@gmail.com

Association Sportive section Basket

Présidente : Sandra GAILLARD
06 21 43 22 63
s.lannoy1@orange.fr

Bibliothèque

Responsable : Christelle ROYER
christelle.royer@orange.fr

Académie Ménigoutaise de Billard

Président : Jean-Pierre BOSSAN
06 98 19 99 06
belino33@free.fr

Boule en Bois et Pétanque

Présidente : Guy MANSON
06 73 42 67 60
messoucimariego@orange.fr

Centre SocioCulturel du Pays Ménigoutais

Directrice : Patricia PIGNON
05 49 69 93 13
csc.paysmenigoutais@csc79.org

ACCA (société de chasse)

Président : Daniel CLOCHARD
06 78 15 35 79
daniel.clochard@orange.fr

Club Omnisports Culturel et Cantonal (Danse)

Flora HORTEBISE
06 08 31 72 69
flora.hortebise@orange.fr

Entente Sportive Fomperron-Ménigoute

Président : Alain BERGEON
06 81 99 77 77
bergeon.alain@orange.fr

Gâtine en Musique

Président : Sébastien Chulevitch
06 77 42 24 67
gatinemusique@gmail.com

Club d'entretien physique

Présidente : Mary BUREN
05 49 63 73 35
mddeady@orange.fr

LIFT (Ladies In France Together) - Yoga

Présidente : Marthe ROY
06 86 04 86 06
roy.marthe@orange.fr

MAINATE

Président : Dominique BROUARD
05 49 69 90 09
contact@menigoute-festival.org

Coutumes et Patrimoine de Gâtine

(Gestion du Musée Raoul Royer)
Président : Pierre BATY

Club Omnisports Culturel et Cantonal (Musculature)

Aurélien BRANGIER
07 89 57 33 29
aurelie.brangier@orange.fr

Association des Parents d'Élèves RPI Ménigoute-Vasles

Présidente : Gwendoline BUY
apevaslesmenigoute@gmail.com

Société de pêche

Président : Mickaël TANCHE
06 21 13 58 61

Raquettes Club Pays Ménigoutais (Tennis)

Président : Anthony BRANGER
06 85 36 22 04
branger.anthony@yahoo.fr

Société d'Éducation Populaire

Présidente : Edwige MAHOU
06 13 79 81 75
chuteaued@cc-parthenay-gatine.fr

Club de Tarot

Président : Stéphane CHAIGNE
06 20 31 12 92
myriam.audebrand@orange.fr

U.S. Vasléenne

Président : Guénolé MICHENOT
06 88 18 90 12
usvasles@footeo.com

Port du masque

Suite à un arrêté pris par la commune, le port du masque sera obligatoire dans les rues du bourg de Ménigoute entre le lundi 26 octobre 2020 et le lundi 2 novembre 2020 sous peine d'amende pour non-respect de cette mesure.

Annonce football

L'Entente Sportive Fomperron Ménigoute recherche joueurs désirant rejoindre le groupe qui évolue cette saison en 5^{ème} division et un arbitre homme ou femme. Si vous êtes intéressé merci de contacter :
Alain BERGEON : 06 81 99 77 77 ou
Franck ALLARD : 07 89 54 06 15

www.ville-menigoute.fr

Propreté des espaces publics

De trop nombreuses déjections canines sont retrouvées dans les espaces publics, notamment sur la Place des Cloîtres. Nous vous rappelons que tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal. Merci aux personnes concernées de respecter ces endroits afin que chacun puisse en profiter pleinement.



Bulletin municipal 2021

En vue du prochain bulletin municipal, les associations, organisations et institutions souhaitant diffuser des informations peuvent envoyer leur article à communedemenigoute@wanadoo.fr avant le 30 novembre 2020 dernier délai. Merci d'envoyer vos fichiers dans un format texte (ou image pour les photos) et non en pdf. Les fichiers en pdf sont difficilement utilisables et perdent de leur qualité dans le traitement du document final.



Le Carré Gourmand de Maryline

Bonjour à toutes et à tous, voici une nouvelle recette que faisait nos grand-mères un fromaget.
Pas un tourteau à la croute noire, non !

Un fromaget crémeux, généreux, à la couleur dorée et au léger goût de citron.
Nos aînées le faisaient parfois avec de la faiselle de chèvre, mais ici je vous donne la recette avec du fromage fermier de vache.

Pour 12 parts :

Ingrédients :

Pâte sablée :

125 g de farine tamisée
50 g de sucre en poudre
1 sachet de sucre vanillé
1 jaune d'œuf
125 g de beurre en morceaux

Appareil :

1Kg de fromage blanc (plutôt faiselle ou fermier, car plus ferme et plus de goût)
6 cuillères à soupe de crème fraîche épaisse
400 g de sucre en poudre
3 CS de farine
1 zeste de citron râpé très fin
5 œufs + 2 jaunes

Ustensiles :

saladiers,
cuillère en bois,
moule rond Ø 24 cm à parois amovibles (à charnières).

Pour la pâte : Mélangez la farine avec les sucres. Faites un puits ; mettez le jaune d'œuf et le beurre coupé en petits morceaux et du bout des doigts travaillez jusqu'à l'obtention d'une pâte qui se détache des parois du bol.
Mettez en boule, filmez et mettez au froid pendant 1 heure.

Préchauffez le four à 200°C (TH. 6 -7).
Beurrez le fond du moule (vous aurez retiré le tour).
Abaissez la $\frac{1}{2}$ de la pâte sur un plan de travail légèrement fariné sur 3 mm d'épaisseur.
Foncez le moule et coupez les bords. Mettez au four pour 20 minutes.
Sortez du four et laissez refroidir.

Pendant ce temps préparez l'appareil : battez énergiquement fromage, crème fraîche épaisse avec une cuillère en bois.

Incorporez tous les autres ingrédients en mélangeant bien entre chaque.

Montez la température de votre four à 230°C (TH.8)

Remettez le tour du moule sur son fond. Beurrez-le.

Étalez le reste de pâte en deux bandes pour recouvrir le tour du moule.

Déposez les bandes en pressant bien leurs extrémités ensemble et en pressant bien le bord inférieur au fond précuit (il ne faut pas que cela fuit !).

Versez l'appareil. Mettre au four et **au bout de 15 minutes, baissez la température à 100°C (TH.4)**. Laissez cuire encore 1h. Le sortir du four et attendre 2 heures avant de le démouler.
Mettre au froid. Dégustez bien frais !

Évènements à venir ... (sous réserve des conditions sanitaires)

27 Octobre au Festival International du Film
1^{er} Novembre : Ornithologique
11 Novembre : Cérémonie au départ de la Mairie à 11h30
29 Novembre : Loto de l'IIFCAM
6 Décembre : Marché de Noël organisé par le CSC

12 Décembre : Concours de cartes des Pompiers
7 Janvier 2021 : Don du sang
9 Janvier 2021 : Vœux du Maire
La soirée andouille de l'ESFM est reportée au début d'année 2021